

NOTE DE SYNTHÈSE

45^e session · Séance constitutive de la mandature 2026-2032

JOUR 1 · LUNDI 12 OCTOBRE 2026

LIEU Centre de conférences ministériel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Paris

SOURCE Retransmission en direct de la séance plénière sur la chaîne YouTube de l'Assemblée

COUVERTURE Séance du matin (9 h 14 à 10 h 52); après-midi et soirée de 15 h 02 à 20 h 09

ÉTAT AU lundi 12 octobre 2026, 20 h 10, fin de la retransmission (séance levée à 20 h 09)

L'ESSENTIEL

- Séance constitutive de la nouvelle mandature, ouverte par la doyenne d'âge, **Mme Françoise Onillon**, présidente par intérim, et par le nouveau secrétaire général de l'Assemblée, **M. Benoît Schneider**, en fonctions depuis début septembre.
- Une Assemblée largement renouvelée : **38 conseillers sur 90** siégeaient déjà lors de la précédente mandature ; **40 femmes et 50 hommes** (37 et 53 auparavant). Quatre démissions, dont deux à la suite de l'élection au Sénat de Mme Marie-Ange Rousselot et de M. Bertrand Dupont.
- La ministre déléguée **Mme Éléonore Caroit** appelle à la mobilisation pour l'élection présidentielle annoncée le **18 avril** : 1,8 million d'inscrits au registre pour 3 à 3,5 millions de Français établis hors de France ; maintien du vote électronique.
- Réforme de l'AEFE confirmée et confiée à son nouveau directeur général, **M. Alexandre Morois** ; le projet de loi relatif aux Français de l'étranger cède le pas à des **mesures réglementaires** (maison du handicap, permis de conduire).
- Les conseillers interpellent la ministre sur le programme 151, la transmission des documents budgétaires, le rythme de la réforme de l'AEFE, le déficit de la CFE et la lisibilité des communications consulaires.
- **M. Baptiste Heintz est élu président de l'AFE** au premier tour, par 59 voix contre 11 à Mme Sophie Lartilleux Suberville (71 votants sur 90), après le retrait de M. Christophe Lejeune.
- Une élection mouvementée : le groupe Solidaires et indépendants quitte la séance en dénonçant une « alliance technique » entre trois groupes ; la présidente par intérim quitte elle aussi la séance. Le vote se tient à partir de 18 h 59 sous la présidence de la doyenne des présents, Mme Françoise Conestabile.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

Lundi 12 octobre 2026 · résultats proclamés à 20 h 08

M. BAPTISTE HEINTZ ÉLU PRÉSIDENT DE L'AFE

Conseiller à l'AFE (Afrique occidentale) · élu au premier tour, pour six ans



20 h 09. M. Baptiste Heintz au pupitre, aux côtés de la présidente de séance, après la proclamation des résultats.

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Électeurs	90
Votants (feuilles d'émargement)	71
Bulletins nuls	1
Bulletins blancs	0
Suffrages exprimés (chiffre proclamé)	71
M. Baptiste Heintz	59 voix
Mme Sophie Lartilleux Suberville	11 voix

Chiffre lu lors de la proclamation ; la somme des voix obtenues par les deux candidats est de 70 (71 votants moins un bulletin nul). M. Heintz recueille ainsi 84 % des voix obtenues par les candidats, la majorité absolue étant de 36.

CHRONOLOGIE DE L'ÉLECTION

15 h 34	Trois candidatures annoncées : Mme Sophie Lartilleux Suberville, M. Baptiste Heintz, M. Christophe Lejeune.
17 h 34	Le groupe Solidaires et indépendants (18 membres) dénonce une « alliance technique » entre trois groupes et quitte la séance ; M. Heintz présente sa candidature.
17 h 41	Sans présidente ni secrétaire, le secrétaire général interrompt la séance.
18 h 23	Reprise sous la présidence de la doyenne d'âge des présents, Mme Françoise Conestabile (article 30 du décret n° 2014-144).
18 h 26	Retransmission interrompue jusqu'à 18 h 54.
18 h 58	M. Christophe Lejeune retire sa candidature.
18 h 59	Premier tour par appel nominal, jusqu'à 19 h 17 ; dépouillement hors micro.
20 h 08	Proclamation des résultats : M. Baptiste Heintz est élu président de l'Assemblée.
20 h 09	Séance levée ; discours renvoyés au mardi matin.

À RETENIR

- Une élection acquise **dès le premier tour** et à une large majorité des votants, mais en l'absence de **19 conseillers sur 90**, après le retrait annoncé du groupe Solidaires et indépendants.
- Une présidence de séance assurée par la doyenne des présents après le départ de Mme Onillon, avec un « enjeu d'interprétation » de l'article 30 du décret reconnu en séance.
- Un président qui promet un bureau « réellement collégial », où « chaque groupe aura sa place », et un débat budgétaire (PLF, PLFSS) dès cette session.

ET MAINTENANT

- Mardi 13 octobre : prises de parole du nouveau président ; élection des vice-présidents et du bureau, présidences de commission.
- Vendredi 16 octobre : vote d'un nouveau règlement intérieur (représentation proportionnelle des groupes).
- Reprise du dialogue avec le groupe Solidaires et indépendants, souhaitée par M. Heintz « dès demain matin ».

I OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance s'ouvre à 9 h 15 au Centre de conférences ministériel, en présence de la ministre déléguée et de nombreux parlementaires des Français de l'étranger.



La tribune. De gauche à droite : M. Benoît Schneider, secrétaire général de l'AFE; Mme Françoise Onillon, présidente par intérim; Mme Éléonore Caroit, ministre déléguée; M. François Penguilly, direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire; M. Thibault Froehlich, secrétaire de séance; Mme Aurélie Grégori, secrétaire générale adjointe.



9 h 15

M. BENOÎT SCHNEIDER

Secrétaire général de l'Assemblée des Français de l'étranger

- Souhaite la bienvenue à l'Assemblée, de retour au Centre de conférences ministériel après une session de mars tenue à l'hôtel du ministre, le centre étant alors mobilisé pour la préparation d'une conférence internationale.
- Indique avoir préparé cette « session solennelle d'ouverture » en concertation avec la présidente doyenne.
- Présente M. Thibault Froehlich, secrétaire de séance, et M. François Penguilly, présenté comme directeur adjoint de la DFAE.
- En fonctions depuis début septembre, il entend poursuivre la relation nouée avec son prédécesseur, M. Olivier-Antoine Reynes, dont il salue le travail lors de la précédente mandature.



9 h 17

MME FRANÇOISE ONILLON

Conseillère à l'AFE (Asie centrale et Moyen-Orient), doyenne d'âge, présidente par intérim

- Conçoit la présidence intérimaire comme un « devoir de rassemblement », exercée « avec sérieux, sans solennité ».
- Plaide pour un dialogue transpartisan qui ne demande à personne de renoncer à ses convictions, afin de servir l'ensemble des Français de l'étranger (éducation, protection sociale, fiscalité, sécurité, vie quotidienne).
- S'engage à l'impartialité, à l'écoute et au respect de chacun; les désaccords doivent s'exprimer dans le respect des personnes et de l'institution.
- Déclare ouverte la séance de l'Assemblée des Français de l'étranger à 9 h 21.

II ALLOCUTION DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE

Un an jour pour jour après sa nomination, la ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger présente les chantiers en cours (9 h 22 à 9 h 39).



9 h 22

MME ÉLÉONORE CAROIT

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger

UNE ASSEMBLÉE RENOUVELÉE

- Félicite les nouveaux élus, environ la moitié de l'Assemblée, et les réélus ; décrit une journée de constitution (choix des commissions, élection du bureau, votes) et le rôle de l'AFE : avis, information de l'exécutif, alerte des parlementaires.
- Rappelle son parcours de Française de l'étranger (enfance et scolarité au lycée français de Saint-Domingue, études à New York, carrière en Suisse) et son passé de conseillère des Français de l'étranger et de conseillère à l'AFE.
- Résume son portefeuille par un mot, « l'influence » ; annonce son départ le lendemain après-midi pour les assemblées de la Banque mondiale à Bangkok.

CONTEXTE

- Contexte national jugé tendu : manifestations lycéennes, examen du budget dans un contexte d'inquiétude sur la dette.
- Rappel de sa participation à toutes les commissions lors de la session de mars, tenue quelques jours après le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

VIE DÉMOCRATIQUE ET ÉLECTIONS

- Élection présidentielle annoncée pour le **18 avril prochain**, « vraisemblablement » suivie d'élections législatives.
- **1,8 million** de Français inscrits au registre, pour une population estimée entre **3 et 3,5 millions** : appel aux élus à encourager l'inscription, qui permet de mieux calibrer les services consulaires et de mobiliser les électeurs.
- Abstention nettement plus forte à l'étranger qu'en France : appel à une mobilisation collective et transpartisane, et au concours des élus pour l'information, la tenue des bureaux de vote, les assesseurs et les scrutateurs.
- Engagement de l'administration, des ambassades et des consulats à ouvrir **un maximum de bureaux de vote**.
- Défense du **vote électronique**, malgré les défaillances passées qui avaient conduit à l'annulation de plusieurs élections législatives, dont la sienne ; la question du certificat dématérialisé reste à traiter.

RÉFORME DE L'AEFE

- Réseau présenté comme sans équivalent : **400 000 élèves, 138 pays**, environ un tiers de Français ; outil d'influence autant que de scolarisation. Quelque 640 établissements, « pas un qui ressemble à un autre ».
- Après des décisions d'urgence, une réforme en profondeur est engagée. Le nouveau directeur général, **M. Alexandre Morois**, a « toute sa confiance » ; la ministre invite les conseillers à le rencontrer.
- Renégociation des conventions avec les établissements conventionnés : un seul déconventionnement, alors qu'un mouvement massif était redouté. Déplacement récent au lycée Prince Henrik de Copenhague.

PLACE ET STATUT DES ÉLUS

- Souhaite rencontrer les élus à chacun de ses déplacements (récemment en Irlande et au Danemark); les périodes de réserve électorale (un mois avant les élections consulaires, un mois avant les sénatoriales) ont empêché certaines rencontres.
- Soutien au statut des conseillers et à leur visibilité, notamment lors des cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre.

PROJET DE LOI RELATIF AUX FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER : LA VOIE RÉGLEMENTAIRE

- Texte prêt mais calendrier parlementaire contraint (priorité au budget, échéance présidentielle) : ses mesures sont reprises dans d'autres textes ou traitées par décret.
- **Handicap** : accès des Français de l'étranger à une maison du handicap dédiée en France, obtenu avec les ministres chargés du handicap et de la santé, « très prochainement ».
- **Permis de conduire** : reconnaissance en voie d'aboutir, notamment pour le Chili; la ministre souhaite la voir aboutir avant la fin de ses fonctions.
- Hommage aux parlementaires mobilisés : proposition de loi de Mme Amélia Lakrafi, textes déposés au Sénat, amendements en faveur des Françaises de l'étranger lors de l'examen de la « loi intégrale ».

III ÉCHANGES AVEC LES CONSEILLERS

Six conseillers interrogent la ministre de 9 h 40 à 9 h 59. La séance est ensuite suspendue pour deux photographies officielles (conseillers à l'AFE autour de la ministre, puis avec les parlementaires et les conseillers des Français de l'étranger).



9 h 40

MME RADYA RAHAL

Conseillère à l'AFE (Afrique du Nord)

INTERPELLATION

Les indicateurs du **programme 151** (et du programme 185) ne mesurent que le quantitatif, sans évaluer la satisfaction des usagers. Elle relève un abondement de 13,8 M€ qui ne renforce pas, selon elle, le programme en tant que tel, et une mise en réserve de précaution de 5,5 %; elle demande comment améliorer le service à budget constant.

RÉPONSE DE LA MINISTRE

D'accord sur le principe; preneuse de propositions concrètes sur la manière d'évaluer le qualitatif (type d'enquêtes, mesures de satisfaction); les travaux de l'AFE sont attendus sur ce point.



9 h 42

UN CONSEILLER À L'AFE

Nom non annoncé en séance

INTERPELLATION

L'AFE doit être consultée sur le budget consacré aux Français de l'étranger, en plein examen budgétaire : il souhaite que l'ordre du jour de la session soit amendé pour en débattre, demande la transparence sur les mesures réglementaires négociées avec les autres ministères et la transmission des documents budgétaires, non reçus à ce jour.

RÉPONSE DE LA MINISTRE

L'envoi des documents a coïncidé avec le renouvellement de l'Assemblée ; les arbitrages relèvent du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle dit avoir plaidé pour la préservation des crédits et des emplois, juge la demande « légitime » et la transmettra. Elle invite les élus à saisir les parlementaires, le Gouvernement ne disposant que d'une majorité faible, de coalition, y compris en cas de recours au 49.3.



9 h 43

M. FRANÇOIS RALLE ANDREOLI

Conseiller à l'AFE (Péninsule ibérique), élu en Espagne

INTERPELLATION

S'étonne du rythme de la réforme de l'AEFE, menée « à la vitesse d'un bulldozer » à l'approche de la présidentielle, alors que les travaux parlementaires sont « dissonants » ; décrit un réseau éducatif « très préoccupant » en Espagne.

RÉPONSE DE LA MINISTRE

La concertation avec toutes les parties (syndicats, parents, chefs d'établissement, parlementaires) explique la diversité des avis ; les situations varient selon le statut (gestion directe, conventionné, partenaire) et les 138 législations nationales. Le directeur général a été choisi pour ses compétences de gestionnaire (ancien directeur des affaires financières du Quai d'Orsay). Il s'agit d'éviter de nouvelles décisions financières d'urgence liées aux difficultés structurelles de l'agence, dont les pensions civiles ; les remontées de la commission de l'enseignement seront prises en compte.



9 h 51

MME NADINE FOUQUES-WEISS

Conseillère à l'AFE (Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse)

INTERPELLATION

La situation de la **Caisse des Français de l'étranger** s'améliore, mais son cœur de métier reste déficitaire. Deux dossiers relèvent du Gouvernement : la catégorie aidée et les anciens contrats dits « ex », qui représentent **20 M€ par an**, plus que le déficit actuel ; à défaut, les réserves de la CFE diminueront.

RÉPONSE DE LA MINISTRE

Rappelle avoir augmenté l'an dernier, de manière ponctuelle et limitée dans le temps, la subvention à la CFE ; des débats sont à venir sur la base des assises de la protection sociale ; elle attend des propositions concrètes.



9 h 53

M. MARC KNÜLLE*Conseiller à l'AFE (Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse), élu à Francfort***INTERPELLATION**

Une partie des Français de l'étranger maîtrise mal le français : formulaires, demandes et courriels des postes sont jugés incompréhensibles, ce qui pèserait sur l'inscription au registre et la participation électorale; il demande une communication en français simple.

RÉPONSE DE LA MINISTRE

Rappelle le soutien à l'apprentissage du français (Alliances françaises, lycées français, accessibilité pour les familles modestes non boursières). N'avait pas été alertée sur ce point; a déjà réduit le nombre de messages envoyés en période électorale. Invite l'AFE à formuler des propositions, exemples à l'appui.



9 h 55

UNE CONSEILLÈRE À L'AFE*Nom non annoncé en séance***INTERPELLATION**

Salue le nouveau secrétaire général et la présidente par intérim, appelle à une assemblée « consensuelle » et demande communication du texte du projet de loi relatif aux Français de l'étranger.

RÉPONSE DE LA MINISTRE

Les propositions de loi sont publiques (la sienne, déposée il y a deux ans à l'Assemblée nationale, celle de Mme Amélia Lakrafi, d'autres au Sénat). Le projet de loi est prêt et n'est pas abandonné; elle propose de transmettre, avec son cabinet, la liste des mesures obtenues par voie réglementaire.

IV ORGANISATION DE LA SESSION ET COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Reprise de la séance de 10 h 43 à 10 h 52, après la suspension. Le secrétaire général organise la constitution des groupes et présente le programme de la journée.

CONSTITUTION DES GROUPES

- Cinq groupes en formation se déclarent en séance; des salles leur sont attribuées pour se réunir à huis clos (1A, 1B, 1C, 2A et 2B).
- Chaque groupe désigne un délégué et communique sans tarder le nom de son président et de ses candidats à la présidence, afin de permettre la préparation du matériel électoral.

PROGRAMME ET MODALITÉS DE L'ÉLECTION

- Début d'après-midi (14 h annoncé) : présentation formelle des groupes, puis élection du président ou de la présidente de l'Assemblée.
- Vote en salle plénière : isolement à l'arrière, urne au pied de la tribune, assesseurs désignés par les groupes pour le dépouillement.
- Majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours; majorité relative au troisième.
- Fin des travaux à 18 h 15 au plus tard, avant la réception offerte par la ministre à l'hôtel du ministre.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

INDICATEUR	MANDATURE 2026-2032	MANDATURE PRÉCÉDENTE
Conseillers à l'AFE	90	90
Conseillers ayant siégé lors de la précédente mandature	38	s.o.
Nouveaux élus ou anciens élus de retour	52 (« 60 % » selon le secrétaire général)	s.o.
Femmes / hommes	40 / 50	37 / 53

MOUVEMENTS DEPUIS L'ÉLECTION DE JUIN

CIRCONSCRIPTION	CONSEILLER SORTANT	REPLAÇANT	MOTIF
Europe centrale et orientale	Mme Aurore Delpy	M. Vassili Le Moigne	Démission
Afrique centrale, australe et orientale	Mme Eva Pardina	M. Didier Lespinas	Démission
Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Mme Marie-Ange Rousselot	M. Remy Cregut	Élue sénatrice
Amérique latine et Caraïbes	M. Bertrand Dupont	Mme Frédérique Martiquet	Élu sénateur

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Le secrétaire général présente son équipe, dont la secrétaire générale adjointe, Mme Aurélie Grégori, et indique avoir préparé la session avec un préavis de six semaines ; l'équipe est renforcée par un alternant pour un an.

V APRÈS-MIDI : GROUPES ET ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

Reprise en formation plénière à 15 h 02. Les cinq groupes se présentent, cinq minutes chacun. Après une longue suspension, la séance reprend à 17 h 29; après le départ d'un groupe, elle est interrompue à 17 h 41, puis reprise à 18 h 23 : M. Baptiste Heintz est élu président au premier tour.

- Cinq salles avaient été occupées le matin, mais le secrétariat général n'avait reçu que quatre listes ; la cinquième, « Défense des Français d'ici et d'ailleurs », est déposée en séance par M. Olivier Piton.
- Cinq groupes sont constitués : Alliance des libéraux, indépendants et centristes de l'étranger (ALICE); Défense des Français d'ici et d'ailleurs; Solidaires et indépendants; Les Indépendants; Progressistes, écologistes et solidaires.



15 b 11

ALLIANCE DES LIBÉRAUX, INDÉPENDANTS ET CENTRISTES DE L'ÉTRANGER (ALICE)

Présentation par une oratrice du groupe (nom non annoncé en séance); déléguée annoncée : Mme Stéphanie Le Vaillant Vignancour

- Ligne « centrale, démocrate, libérale, progressiste, européenne et républicaine », trait d'union entre la gauche et la droite modérée, dans le prolongement du groupe Indépendants, démocrates et progressistes de la précédente mandature.
- Bilan revendiqué : renforts consulaires orientés vers l'accueil, renouvellement des passeports sans déplacement expérimenté, France Consulaire (plus de 500 000 appels en 2025), défense des bourses scolaires.
- Priorités : services consulaires plus simples et plus rapides, retour en France facilité, réforme de l'AEFE « sans transfert aveugle des coûts vers les familles », révision du barème des bourses, CFE accessible et pérenne, fiscalité fondée sur la résidence, reconnaissance des entrepreneurs.
- Objectif : obtenir d'ici mai, avant la présidentielle, des engagements sur les budgets consulaires, scolaires et sociaux; travail avec les députés, la ministre déléguée et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.



15 b 16

DÉFENSE DES FRANÇAIS D'ICI ET D'AILLEURS

Présentation par M. Olivier Piton, conseiller à l'AFE (États-Unis d'Amérique)

- Groupe composé notamment d'élus de pays en crise ou en guerre (Liban, Israël, Russie), qui entend apporter à l'Assemblée une vision « plus proche du réel ».
- Groupe divers : élus Les Républicains, du centre, non-inscrits et de centre-gauche.
- Volonté de travailler avec les autres groupes dans les commissions; « la première des choses » demandée aux élus est de défendre les Français de l'étranger.



15 b 20

SOLIDAIRES ET INDÉPENDANTS

Présentation par une oratrice du groupe (nom non annoncé en séance)

- Continuité avec la précédente mandature; **18 membres**, soit 20 % de l'Assemblée, présenté comme le deuxième groupe, composé en majeure partie d'élus de l'Alliance solidaire des Français de l'étranger et d'indépendants.
- Priorités : défense de la CFE et de l'AEFE, reconnaissance des entrepreneurs français de l'étranger, accès aux services consulaires pour les plus fragiles (personnes âgées, personnes éloignées du numérique).
- « Jamais d'opposition de principe »; le groupe se veut moteur d'une « gouvernance ambitieuse » de l'Assemblée.



15 h 23

LES INDÉPENDANTS

Présentation par Mme Céline Pozzobon, conseillère à l'AFE (Asie et Océanie)

- Ligne : « prendre soin de nos communautés » avec compétence et pragmatisme, malgré un budget limité.
- Priorités : prévention des violences intrafamiliales et sexuelles et accompagnement des victimes; mobilité de la jeunesse (stages, VIE, VIA, PVT, échanges universitaires), le VIE n'étant pas reconnu par certains pays, dont la Chine; sécurité face aux crises; meilleure connaissance des entrepreneurs français de l'étranger; éducation, « rempart » face à ces défis.
- Le groupe compte dix membres, cités par leur prénom; il se dit guidé par « une seule boussole, celle de l'indépendance ».



15 h 28

PROGRESSISTES, ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES

Présentation par Mme Anju Chazot, présidente du groupe, conseillère à l'AFE (Europe du Nord)

- Groupe présenté comme le premier de l'Assemblée; sa présidente souligne la portée de sa désignation, « en tant que femme française de couleur ».
- Priorités : enseignement français à l'étranger accessible et de qualité (« l'éducation ne doit pas être un privilège »); services publics dignes et accessibles, protection sociale, accompagnement des plus fragiles et des Français isolés, y compris face au changement climatique; attention aux femmes et aux personnes LGBTQIA; accès à la langue et à la culture francophones.
- Se déclare groupe « antifasciste, sans aucune ambiguïté face à l'extrême droite », contre le racisme et les discriminations.

AVANT L'ÉLECTION

- La définition d'une clé de répartition, inscrite à l'ordre du jour, est laissée à l'accord entre les groupes, en vue de la distribution des fonctions au sein des commissions.
- **Trois candidatures** à la présidence sont parvenues à la présidente et au secrétariat général à 15 h 34; d'autres pouvaient encore se déclarer.
- La séance est suspendue à 15 h 35 pour des consultations internes, avec une reprise annoncée à 16 h.

REPRISE DE 17 H 29 : DÉPART D'UN GROUPE ET INTERRUPTION

- Après près de deux heures de suspension, le secrétaire général rappelle les conseillers en séance et annonce **trois candidatures** à la présidence : **Mme Sophie Lartilleux Suberville** (États-Unis d'Amérique), **M. Baptiste Heintz** (Afrique occidentale) et **M. Christophe Lejeune** (Asie et Océanie). Les candidats doivent se présenter par ordre alphabétique, M. Heintz le premier.



17 h 34. Une oratrice du groupe Solidaires et indépendants prend la parole pour une question de procédure, devant l'urne ; M. Baptiste Heintz attend au pupitre.

- **Question de procédure :** au nom du groupe Solidaires et indépendants, « le deuxième groupe de cette assemblée » (20 %), une oratrice dénonce une « alliance technique » conclue entre trois groupes, dont deux moins nombreux que le sien, qui écarterait deux groupes, soit un tiers de l'Assemblée.
- Elle invoque le préambule du règlement intérieur, qui proclame « le principe de la proportionnalité de la représentation des groupes » dans le bureau, les instances dirigeantes et les commissions, et rappelle qu'un nouveau règlement intérieur doit être voté vendredi.
- Elle annonce que son groupe **quitte la séance** et ne prendra pas part à l'élection.



17 h 35. Des conseillers quittent la salle.



17 h 35

M. BAPTISTE HEINTZ

Conseiller à l'AFE (Afrique occidentale), candidat à la présidence

- Répond qu'« il n'y a pas de mandat insignifiant » ; tous les groupes ne peuvent obtenir une vice-présidence ou une présidence de commission.
- Présente une candidature soutenue par son groupe et d'autres groupes, « puisqu'il s'agit de construire une majorité », dans une démarche de « respect » nourrie par l'expérience de la précédente mandature.
- Regrette le départ du groupe et souhaite que le dialogue reprenne « dès demain matin ».
- Propose d'inscrire à l'ordre du jour de la semaine le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale.
- Défend une présidence et un bureau « réellement collégiaux » : « nous sommes 90 porte-parole des Français de l'étranger », chaque groupe, sensibilité et territoire devant y trouver sa place.

**M. BENOÎT SCHNEIDER***Secrétaire général de l'AFE*

17 h 39

- Constate une situation « statutaire un peu inédite » : il n'a « ni présidente ni secrétaire » pour conduire la séance.
- Les autres candidats ne prenant pas la parole, il indique que la situation demandera un travail de recherche et ne permettra « en aucun cas » d'aboutir à l'élection ce soir.
- **Interrompt la séance à 17 h 41**, sans qu'aucun tour de scrutin ait eu lieu.

REPRISE DE 18 H 23 : L'ÉLECTION SE TIENT SOUS UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE DE SÉANCE

18 h 24. M. Thibault Froehlich, secrétaire de séance (à droite), expose la situation à l'Assemblée.

- Les conseillers restés dans la salle reprennent la séance. Le secrétaire de séance, **M. Thibault Froehlich**, rappelle l'article 30 du décret n° 2014-144 du 18 février 2014 : le président de l'AFE est élu à la majorité de ses membres pour six ans ; pour cette élection, l'Assemblée est présidée par son doyen d'âge, le plus jeune membre faisant fonction de secrétaire.
- La doyenne qui présidait, Mme Françoise Onillon, a quitté la séance et l'a fait savoir. Reconnaisant un « enjeu d'interprétation » de l'article 30, il constate la vacance et propose que l'élection soit présidée par la doyenne d'âge des membres présents, **Mme Françoise Conestabile** (Péninsule ibérique). Le secrétaire général n'est alors pas présent.
- Les candidats sont invités à se présenter ; Mme Sophie Lartilleux Suberville commence son intervention à 18 h 26, mais **la retransmission est interrompue de 18 h 26 à 18 h 54** : sa présentation n'a pu être suivie.

SCRUTIN ET PROCLAMATION

- À la reprise de la retransmission, le secrétariat général prête son concours à l'organisation du vote : appel nominal des conseillers par ordre alphabétique, bulletins à l'arrière de la salle, isoloir, urne, liste d'émargement tenue par le secrétaire, présentation d'une pièce d'identité.
- Élection à la majorité absolue des suffrages exprimés ; « on ne sait pas combien de tours se tiendront ».
- **18 h 58 : M. Christophe Lejeune retire sa candidature** « dans le contexte ». Restent en lice Mme Sophie Lartilleux Suberville et M. Baptiste Heintz.
- L'appel nominal se déroule de 18 h 59 à 19 h 17 ; le dépouillement suit.
- Le dépouillement se déroule à la table de l'urne, hors micro, d'environ 19 h 20 à 19 h 50.

- **20 h 08 : proclamation des résultats** par la présidente de séance : 90 électeurs, 71 votants, 1 bulletin nul, 0 blanc; **M. Baptiste Heintz, 59 voix**, Mme Sophie Lartilleux Suberville, 11 voix. M. Heintz est proclamé président de l'Assemblée.
- Le nouveau président renonce à prononcer un discours le soir même : les prises de parole auront lieu à l'ouverture de la séance du mardi matin. La séance est levée à 20 h 09.



20 h 08. La présidente de séance proclame les résultats.

VI POINTS À SUIVRE

Engagements pris et demandes formulées au cours de la journée.

SUJET	ENGAGEMENT OU DEMANDE	PORTEUR
Documents budgétaires	Transmission à l'AFE des documents non reçus; demande jugée « légitime » par la ministre	Ministre déléguée, administration
Budget à l'ordre du jour	Demande d'inscription d'un débat budgétaire à l'ordre du jour de la session	Future présidence de l'AFE
Mesures réglementaires	Liste des mesures obtenues par voie réglementaire, issues du projet de loi	Cabinet de la ministre
Handicap	Accès des Français de l'étranger à une maison du handicap dédiée, annoncé « très prochainement »	Ministres chargés du handicap et de la santé
Permis de conduire	Reconnaissance en voie d'aboutir (cas du Chili)	Gouvernement
Programme 151	Propositions pour évaluer la qualité du service rendu	AFE
Communication consulaire	Propositions de simplification, avec exemples	AFE
CFE	Catégorie aidée et contrats « ex » (20 M€ par an) : propositions attendues après les assises de la protection sociale	AFE, Gouvernement
Présidentielle du 18 avril	Inscriptions au registre, bureaux de vote, assesseurs et scrutateurs	Élus, réseau consulaire
Présidence de l'AFE	M. Baptiste Heintz élu au premier tour; discours renvoyés au mardi matin; « enjeu d'interprétation » de l'article 30 du décret de 2014 relevé en séance	Président, secrétariat général
Bureau et commissions	Élection des vice-présidents et du bureau; répartition des présidences de commission entre les groupes	Assemblée, groupes
Proportionnalité des groupes	Contestation de l'accord entre trois groupes au regard du règlement intérieur; nouveau règlement intérieur soumis au vote vendredi	Groupes, Assemblée
PLF et PLFSS	Inscription à l'ordre du jour de la semaine, proposée par M. Heintz	Future présidence de l'AFE

Séquences non couvertes : suspension de 10 h à 10 h 43 (photographies officielles), réunions des groupes à huis clos, non retransmises, de 10 h 52 à 15 h, suspension de 15 h 35 à 17 h 29, interruption de 17 h 41 à 18 h 23 et coupure de la retransmission de 18 h 26 à 18 h 54. Les propos entre guillemets sont ceux tenus en séance.

Note arrêtée le lundi 12 octobre 2026, 20 h 10, fin de la retransmission (séance levée à 20 h 09).